

EPLUS2020

Call: EACEA-03-2020
(Erasmus Charter for Higher Education 2021-2027)

Topic: ECHE-LP-2020

Type of action: EPLUS2020-ACR

Proposal number: 101013926

Proposal acronym: ICHEC ECAM ISFSC

Deadline Id: EACEA-03-2020-1

Table of contents

<i>Section</i>	<i>Title</i>	<i>Action</i>
1	General information	
2	Participants & contacts	
3	Information related to eligibility criteria	

How to fill in the forms

The administrative forms must be filled in for each proposal using the templates available in the submission system. Some data fields in the administrative forms are pre-filled based on the previous steps in the submission wizard.

1 - General information

Topic ECHE-LP-2020

Type of Action EPLUS2020-ACR

Call Identifier EACEA-03-2020

Deadline Id EACEA-03-2020-1

Acronym **ICHEC ECAM ISFSC**

Proposal title **Support à la stratégie internationale de la Haute Ecole**

Note that for technical reasons, the following characters are not accepted in the Proposal Title and will be removed: < > " &

Duration in months

86

Fixed keyword 1

International cooperation

Fixed keyword 2

Mobility (virtual and blended)

Free keywords

mobilité, support à l'internationalisation

Application language

French

Abstract*

La Haute École a depuis 2019 une nouvelle dénomination : Haute École « ICHEC-ECAM-ISFSC ». Elle est le fruit du rapprochement de ces trois grandes institutions. Leur origine date de 1934 pour l'ICHEC, de 1898 pour l'ECAM et de 1920 pour l'ISFSC.

Le programme pédagogique trouve son ancrage dans une juste articulation entre théorie et pratique. Fortes d'une étroite et solide connexion au monde de l'entreprise, les institutions offrent à leurs étudiants des immersions professionnelles uniques en Belgique et à l'étranger. Logé à Bruxelles, au cœur de l'Europe, le groupe fait de l'ouverture internationale un de ses piliers académiques et offre à ses étudiants des opportunités de stages et d'échanges internationaux.

La dimension internationale est un axe essentiel de la stratégie de la Haute Ecole depuis de nombreuses années. L'objectif général d'ici 2025 serait d'avoir minimum 30% des diplômés de la Haute Ecole qui ont bénéficié d'au moins une expérience internationale. Les objectifs de l'adhésion au programme Erasmus+ sont de maintenir les mobilités étudiantes pour le département ICHEC et d'augmenter les mobilités étudiantes pour les deux autres départements ECAM et ISFSC.

Annuellement, en termes d'échanges académiques, nous souhaitons atteindre 400 mobilités entrantes et sortantes et en termes de stages à l'étranger, nous souhaitons atteindre 40 mobilités. Quant aux mobilités des personnels, la Haute Ecole est actuellement en pleine progression et espère atteindre 30 mobilités d'ici 2025.

L'impact principal escompté de la participation au programme, au-delà de l'acquisition de connaissances académiques supplémentaires, est la compréhension et l'acceptation d'une autre culture et par conséquent, à long terme, une meilleure communication. En termes de développement personnel, les participants deviendront plus indépendants et plus ouverts d'esprit. Ils seraient plus enclins à explorer et à apprécier de nouvelles cultures et à développer un sens accru de la citoyenneté.

Remaining characters

3

Proposal Submission Forms

Proposal ID 101013926

Acronym ICHEC ECAM ISFSC

Has this proposal (or a very similar one) been submitted in the past 2 years in response to a call for proposals under Horizon 2020 or any other EU programme(s)? Yes No

Please give the proposal reference or contract number.

XXXXXX-X

Declarations

1) We/I declare to have the explicit consent of all participants on their participation and on the content of this proposal.	<input checked="" type="checkbox"/>
2) We/I confirm that the information contained in this proposal is correct and complete and that none of the project activities have started before the proposal was submitted.	<input checked="" type="checkbox"/>
3) We/I declare: - to be fully compliant with the eligibility criteria set out in the call - not to be subject to any exclusion grounds under the EU Financial Regulation (Regulation No 2018/1046) - to have the financial and operational capacity to carry out the proposed project	<input checked="" type="checkbox"/>
4) We/acknowledge that all communication will be made through the Funding & Tenders Portal electronic exchange system and that access and use of this system is subject to the Funding & Tenders Portal Terms and Conditions .	<input checked="" type="checkbox"/>
5) We/I acknowledge and authorize the collection, use and processing of personal data for the purpose of the evaluation of the proposal and the subsequent management of the grant/prize (if any). We/I acknowledge and authorize that the data may also be used for the monitoring and evaluation of the EU funding programme, the design of future programmes and communication purposes.	<input checked="" type="checkbox"/>

The coordinator is only responsible for the correctness of the information relating to his/her own organisation. Each applicant remains responsible for the correctness of the information related to him/her and declared above. If the proposal to be retained for EU funding, the coordinator and each beneficiary will be required to present a formal declaration in this respect.

Note:

For **multi-beneficiary applications**, the coordinator vouches for its own organization and that all other participants confirmed their participation and compliance with conditions set out in the call. If the proposal is retained for funding, each participant will be required to submit a formal declaration of honour confirming this.

False statements or incorrect information may lead to administrative sanctions under the Financial Regulation 2018/1046.

Personal data will be collected, used and processed in accordance with Regulation 2018/1725 and the [Funding & Tenders Portal privacy statement](#).

Please be however aware that, to protect EU financial interests, your data may be transferred to other EU institutions and bodies and be registered in the EDES database. Data in the EDES database is also subject to Regulation 2018/1725 and the [EDES privacy statement](#).

2 - Participants & contacts

#	Participant Legal Name	Country	Action
1	HAUTE ECOLE ICHEC - ECAM - ISFSC	Belgium	

2 - Administrative data of participating organisations

PIC	Legal name
949313781	HAUTE ECOLE ICHEC - ECAM - ISFSC

ECHE Reference Code	Institution Code
28053-EPP-1-2014-1-BE-EPPKA3-ECHE	B BRUXEL86

Short name: GROUPE ICHEC - ISC SAINT-LOUIS - ISFSC

Address

Street BOULEVARD BRAND WHITLOCK 6

Town BRUXELLES

Postcode 1150

Country Belgium

Webpage <http://www.he-ichec-isfsc.be>

Specific Legal Statuses

Legal personyes

Public bodyno

Industry (private for profit).....no

Non-profityes

International organisationno

International organisation of European interestno

Secondary or Higher education establishmentyes

Research organisationno

Enterprise Data

Based on the below details from the Beneficiary Registry the organisation is not an SME (small- and medium-sized enterprise) for the call.

SME self-declared status.....25/02/2014 - no

SME self-assessment unknown

SME validation sme..... unknown

Proposal Submission Forms

Proposal ID **101013926** Acronym **ICHEC ECAM ISFSC** Short name **GROUPE ICHEC - ISC SAINT-LOUIS - ISFS**

Department(s) carrying out the proposed work

No department involved

Department name

Name of the department/institute carrying out the work.

not applicable

Same as proposing organisation's address

Street

Please enter street name and number.

Town

Please enter the name of the town.

Postcode

Area code.

Country

Please select a country

Proposal Submission Forms

Proposal ID **101013926** Acronym **ICHEC ECAM ISFSC** Short name **GROUPE ICHEC - ISC SAINT-LOUIS - ISFS**

Person in charge of the proposal

The name and e-mail of contact persons are read-only in the administrative form, only additional details can be edited here. To give access rights and basic contact details of contact persons, please go back to Step 4 of the submission wizard and save the changes.

Title

Sex Male Female

First name **Catherine**

Last name **BOUNAMEAUX**

E-Mail **sophie.peters@ichec.be**

Position in org.

Department

Same as organisation name

Same as proposing organisation's address

Street

Town

Post code

Country

Website

Phone

Phone 2

Fax

Type of organisation

- Higher education institution (tertiary level)
- School/Institute/Educational centre - General Education (secondary level)

Information related to eligibility criteria

	Yes	No
Applicant is an HEI established in a Programme Country.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
The applicant institution is eligible by National Authorities of Programme Countries.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
I confirm that I have received a notification from my Erasmus+ National Agency stating that I am allowed to apply for the light procedure.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

Warning: You must comply with the content of all the checkboxes.



ERASMUS+

Modèle de Proposition

**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020

Disclaimer

This document is aimed at informing applicants for EU funding. It serves only as an example. The actual web forms and templates provided in the Funding & Tenders Portal Electronic Submission System might differ from this example. Proposals (and annexes and supporting documents) must be prepared and submitted directly inside the Portal.





ERASMUS+

PROPOSITION (PART B)

Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020


AVIS IMPORTANT


Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

 **Veillez NE PAS supprimer les instructions du document. Le nombre maximum de pages a été augmenté pour garantir l'égalité de traitement de tous les candidats.**

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus



CHARTE ERASMUS pour l'Enseignement Supérieur : Action clé 1 : **EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020**

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	5
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	7
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	9
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus.....	9
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	14
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux	14
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité	17
2.3. A des fins de visibilité	18

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat d'apprentissage pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat d'apprentissage et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets

de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Brigitte Chanoine

Signature du représentant légal de l'institution



Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [FR]

Stratégie Internationale pour la Haute Ecole ICHEC-ECAM-ISFSC

L'ouverture internationale de la Haute Ecole n'est pas un phénomène nouveau mais s'inscrit au contraire dans une longue tradition de liens et d'échanges avec des partenaires étrangers.

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

Cependant, l'internationalisation de notre institution ne doit pas se limiter à l'importance des mobilités estudiantines.

Aussi, il s'agit maintenant non seulement de poursuivre la dynamique engagée, mais aussi de l'amplifier par la mise en œuvre d'une stratégie internationale fondée sur les deux axes suivants :

- Renforcer l'attractivité et la visibilité de notre établissement sur la scène internationale ;
- Diffuser en interne une culture internationale à tous les niveaux et pour tous les usagers.

L'ambition de la Haute Ecole est de faire en sorte que « l'international » ne forme pas une branche de l'action institutionnelle, mais intègre les projets de formation et de recherche. Ceci afin de leur donner plus d'envergure et de renforcer l'attractivité et la visibilité de notre établissement sur la scène internationale. Pour atteindre cet objectif, nous avons élaboré un plan d'action :

- Développer la « culture de projets internationaux », qu'ils relèvent de la recherche, de la formation en accompagnant et soutenant les projets (de recherche ou de formation), grâce à la mise en œuvre de mesures d'incitation de demandes de participation aux colloques et aux réseaux internationaux. L'Action clé 1 est indispensable pour soutenir cette action.
- Mettre en œuvre une stratégie de ciblage de partenariats internationaux qui passe par l'évaluation des partenaires existants.
- Créer les conditions (institutionnelles, matérielles et financières) pour attirer et bien accueillir les étudiants et les professeurs internationaux, que ce soit en favorisant leur accueil (grâce à l'efficacité du Bureau International) et intégration dans nos formations (multiplication des formations ou parcours en anglais destinés aux étudiants anglophones). L'Action clé 1 peut nous aider aussi dans la mobilité et la formation des professeurs et du staff.

Notre ambition est aussi de diffuser une « culture internationale » forte, à toutes les échelles, au niveau de la recherche, pour tous les personnels, qu'ils soient étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs ou personnels administratifs. Pour cela, nous souhaitons :

- Placer la mobilité étudiante au cœur de nos formations et de l'acquisition des compétences, tout en la valorisant (diffusion des retours d'expérience des étudiants en mobilité, création d'un réseau des alumni à l'international (une de nos priorités inenvisageable sans l'Action clé 1)
- Promouvoir l'interculturalité au sein de la vie étudiante (système de parrainage entre étudiants internationaux et belges, soutien aux manifestations festives interculturelles, participation aux Erasmus Days etc.).
- Initier une véritable politique des langues par le renforcement de l'offre de Français Langue Etrangère pour les étudiants internationaux et le soutien à l'apprentissage des langues à destination des étudiants et de tous les personnels (stages d'anglais en immersion, cours de conversation, etc.)

- Encourager une dimension internationale dans la politique de recrutement des personnels (compétences linguistiques ou expériences internationales valorisées)

L'impact escompté de la participation au programme sur la modernisation de la Haute Ecole :

Par l'accroissement des périodes de mobilités à l'étranger, nos étudiants augmentent leurs compétences en terme linguistiques, d'adaptation, et d'interculturalité par conséquent nous augmentons le degré de qualification de nos diplômés.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [FR]

La stratégie internationale institutionnelle est approuvée par tous les départements de l'institution. Chaque département a une cellule internationale qui travaille sur le plan d'action à mettre en œuvre. Cette cellule internationale assure la visibilité des activités européennes et internationales au sein des départements et de l'institution. Le coordinateur institutionnel veille à la mise en œuvre de cette stratégie.

L'action clé 1 est indispensable pour la mise en œuvre de la stratégie institutionnelle. Comme repris plus haut des actions telles que la mobilité des étudiants et des enseignants est irréalisable sans elle. La mise en œuvre de cette action se fera par les bureaux internationaux de chaque département en assurant la communication, la réalisation et le suivi de chaque réalisation.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [FR]

L'objectif général pour la Haute Ecole serait d'avoir 30 % des diplômés avec une expérience internationale via l'Action clé 1.

L'impact envisagé serait d'augmenter le nombre de participants en mobilité KA1 pour 2 des 3 départements de la Haute Ecole (ECAM et ISFSC) et de maintenir le nombre pour le département Economique. Une des actions qui sera mise en place est

d'augmenter l'offre des cours en anglais dans un des départements ce qui permettra d'attirer plus d'étudiants entrants.

En ce qui concerne l'impact souhaité de la participation au programme Erasmus+ sur nos participants, le programme d'échange d'étudiants apporte des avantages considérables aux étudiants en termes d'expérience éducative, de développement personnel et d'exposition culturelle. Les étudiants peuvent acquérir des expériences éducatives uniques, améliorer leurs qualités personnelles et découvrir de grandes passions des différentes cultures du monde. Ils vivent une expérience d'apprentissage enrichie différente de celle de leur établissement d'origine. Leur expérience d'études à l'étranger améliore leurs compétences en langues étrangères, élargit leurs connaissances générales et leur permet également d'explorer de nouveaux domaines d'études. En termes de développement personnel, les étudiantes deviennent plus indépendants, plus ouverts d'esprit et plus matures. Ils seraient plus enclins à explorer et à apprécier de nouvelles cultures et à développer un sens des dimensions globales de la citoyenneté. De manière générale, l'impact principal est la compréhension et l'acceptation d'une autre culture et par conséquent, à long terme, une meilleure communication.

Au niveau de la Haute Ecole, avoir plus d'étudiants en échange du monde entier contribue à l'internationalisation de nos campus de sorte que les étudiants qui n'ont pas la possibilité d'étudier à l'étranger puissent également bénéficier de la diversité ; à la promotion des institutions étrangères ; à une meilleure visibilité de la Haute Ecole ; à l'amélioration de la qualité des services de soutien ; à l'échange de bonnes pratiques avec les institutions partenaires ; à l'échange de connaissances/procédures liées aux activités quotidiennes de l'institution.

Comme indicateur qualitatif nous voulons généraliser une fiche d'évaluation des partenaires comprenant les indicateurs suivants :

- Information sur les programmes
- Compatibilité programme de cours
- Traitement dossier Candidat
- Feedback des étudiants (basé sur des questionnaires envoyés aux étudiants après chaque mobilité)
- Qualité des étudiants entrants
- Équilibre dans les échanges
- Zone géographique prisée

En ce qui concerne la mobilité des enseignants, la Haute Ecole est en pleine progression. Une campagne d'information a été organisée ainsi que des réunions d'informations et une visibilité des possibilités sur l'intranet. Etant à 20 mobilités cette année, nous avons comme objectif d'arriver à 30 en 2025-26.

En ce qui concerne le soutien à la mobilité : les collaborateurs des bureaux internationaux de chaque département sont à la disposition des étudiants entrants et sortants. Un suivi est assuré avant, pendant et après la mobilité. Ce suivi est aussi évalué par les étudiants en fin de mobilité pour garantir la qualité du soutien à la mobilité.

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Les étudiants à besoins spécifiques (qu'il s'agisse d'étudiants de la Haute Ecole ou d'étudiants en mobilité entrante) peuvent faire appel au Service inclusion qui a été mis en place par le décret du 1er janvier 2014 organisant l'enseignement supérieur inclusif en Communauté Française.

Pour les étudiants en difficultés pédagogiques

Pour tout étudiant dont le projet d'études est perturbé par un trouble d'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, dysphasie,...), une maladie invalidante de longue durée, un handicap reconnu ; Sur base des difficultés que l'étudiant rencontre, l'enseignement inclusif prévoit la mise en place d'aménagements pour compenser ces difficultés.

Les aménagements sont individualisés puisque propres à chaque étudiant en fonction des perturbations sur le projet d'études ainsi que raisonnables c'est-à-dire réalisables et cohérents par rapport au projet d'études.

Pour les étudiants en difficulté financière

Outre une réduction de minerval, les étudiants en difficulté financière reçoivent une bourse complémentaire et sont assistés par le service social. En cas de départ à l'étranger, ils reçoivent une bourse majorée tel que c'est prévu par l'Agence Nationale.

Pour les étudiants à mobilité réduite ou avec déficiences visuelles

Les bâtiments des différents départements sont en cours de rénovation pour permettre un meilleur accueil des étudiants à mobilité réduite ou avec déficiences visuelles.

En ce qui concerne nos processus de sélection pour les mobilités

Toutes les procédures de sélection sont transparentes et affichées pour consultation par les étudiants dans les systèmes intranet des différents départements ainsi que présentées aux étudiants lors des séances d'information sur les possibilités d'échange.

L'accueil des étudiants étrangers

Nous ne faisons pas de sélection des étudiants entrants. Nous faisons confiance à la sélection faite par nos partenaires.

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

Une personne du Bureau International est mandatée par l'institution pour mettre en place en collaboration avec le département informatique toutes les mesures impliquées par Erasmus Without Paper. Nous suivons le calendrier c'est-à-dire que nous allons renouveler les accords d'ici 2021 online et envisageons de travailler avec des Online Learning Agreement. Pour 2022, nous recevrons et enverrons les nominations et acceptations online et pour 2023, tous les relevés de notes seront également envoyés en ligne. Nous suivons toutes les directives de l'Agence Nationale et de sa task force pour mettre en place la carte d'étudiant européenne pour 2025 au plus tard.

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

Une personne de l'institution a été nommée pour travailler sur la durabilité au sein de la Haute Ecole. Sa mission étant d'être le référent des activités durables au sein des départements et de participer au développement de campus durables.

Ses activités :

- Implémenter la stratégie qui sera développée par la responsable de projet sur la stratégie soutenabilité/développement durable, en collaboration avec les services impliqués
- Animer le groupe de collègues s'investissant dans la Task Force durable
- Proposer des initiatives en matière de développement durable et étudier leur faisabilité
- Assurer le lien avec les étudiants membres de l'association OIKOS

Un volet est envisagé dans le cadre du programme Erasmus+ en commençant par instaurer Erasmus Without Paper.

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

Nous sommes convaincus que pour **l'étudiant**, s'investir dans une action citoyenne renforce la confiance en soi et l'autonomie. Cela lui permet d'acquérir des savoirs, un savoir-faire et un savoir-être complémentaires aux compétences qu'il développe dans son cursus académique. Ce qui au niveau de l'institution se traduit par nos valeurs : solidarité, respect et intégrité.

Cet investissement pourrait s'articuler autour de quatre axes : l'implication dans le **programme d'étude**, dans des **initiatives sociales et pédagogiques**, au sein de la **communauté institutionnelle** ou encore directement dans la société.

Exemple dans notre institution :

Implication dans le programme d'étude :

Pour les étudiants entrants : une personne du bureau international aide les étudiants entrants à construire leur programme de cours avant et pendant leur mobilité et cette personne reste la personne de référence en cas de difficulté pendant le séjour.

L'étudiant s'engage à faire un cursus de 30 ECTS au moyen de son Learning Agreement. Des séances d'informations sont organisées sur les campus avant la rentrée académique pour s'en assurer.

Pour les étudiants sortants : c'est le bureau international qui établit le programme de cours des étudiants qui s'engagent à le respecter via le Learning Agreement.

Nous insistons lors de séances avec les étudiants sortants de véhiculer les valeurs de notre institution dans leurs universités d'accueil et d'être de bons ambassadeurs.

Initiatives sociales et pédagogiques :

ESN ICHEC/ECAM est la cellule qui s'occupe de l'accueil et de l'intégration des étudiants en échange académique dans notre institution. Sa mission est de s'occuper de représenter les étudiants internationaux. ESN apporte ainsi des possibilités d'échange culturel et promeut le développement personnel, toujours dans une logique dans laquelle les étudiants aident d'autres étudiants. Les activités que l'ESN organise sont toujours exécutées dans l'optique de correspondre au minimum à l'une des 6 causes d'ESN International (à savoir la culture, l'éducation et la jeunesse, le développement durable, la santé et le bien-être, les compétences et l'employabilité, et finalement l'inclusion sociale). A titre d'exemple, les activités organisées de manière régulière sont les Movie Nights, les International Dinners, les Quizz Nights, les tables de conversation en français et/ou en anglais, des Volunteer Days, des city trips pour permettre aux étudiants internationaux de découvrir les villes emblématiques de Belgique, etc. Par ailleurs, la section ESN ICHEC/ECAM envoie régulièrement une délégation aux nombreuses journées de conférence d'ESN national (5 conférences par an) et ESN international (2 conférences par an).

Pour les étudiants sortants, nous favorisons dans la sélection des étudiants les étudiants qui pendant leur cursus ont déjà fait prévue d'engagement au niveau de programme de parrainage, de tutorat ou de l'ESN.

Implication dans les associations d'étudiants pour les entrants et les sortants :

OIKOS est une association d'étudiants dont la raison d'être est la sensibilisation des futurs gestionnaires d'entreprises au développement durable. Les activités proposées aux étudiants de la Haute Ecole sont des conférences, des petits déjeuners Oxfam, la semaine équitable et des visites d'entreprises. D'autres activités ponctuelles rythment également la vie de l'association.

Implication dans la société :

Housing Project : une expérience d'ouverture interculturelle et de service en équipe dans un pays du Sud. Le but du Housing Project est de sensibiliser des jeunes étudiants à la réalité de la vie dans un pays du Sud.

Notre approche se concentre sur l'éducation au développement. Dans chaque pays, nous travaillons avec plusieurs partenaires locaux qui sont responsables des différents projets de développement sur le terrain. C'est avec nos partenaires, ainsi qu'avec les populations bénéficiaires que l'échange interculturel se construit avec nos étudiants.

Chacun ressort de cette expérience plus ouvert au monde, les préjugés envolés et le cœur plein d'espoir pour l'avenir.

Sustainable Challenge : chaque année celui-ci est organisé pendant 3 jours consécutifs et proposés aux étudiants entrants et sortants. Il s'agit de confronter les étudiants à des problèmes sociétaux proposés par des entreprises partenaires. Ces problèmes sociétaux couvrent des thématiques variées.

En proposant et en soutenant ces différentes activités à nos étudiants entrants et sortants nous estimons promouvoir l'engagement civique de ceux-ci.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veuillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Chaque département de la Haute Ecole actualisera son offre de cours (basée sur les règles du Guide d'utilisation ECTS) sur son site internet plusieurs mois avant le début de la nouvelle année académique et enverra les informations y afférentes à chaque institution partenaire qui, en retour, informera également de son offre de cours.

Avant le départ en mobilité, chaque étudiant établira avec l'aide d'un coordinateur du Bureau International un contrat d'études. Ce contrat sera approuvé par l'étudiant, l'établissement d'accueil et le département de la Haute Ecole. Il définira clairement les matières qui seront remplacées dans le cursus de l'étudiant une fois que celui-ci aura suivi et réussi dans son établissement d'accueil.

En ce qui concerne la mobilité des stages, le contrat définira comment le stage sera reconnu et sera aussi signé par les trois parties concernées.

La Haute Ecole échangera avec chaque institution partenaire sa grille de conversion de notes (qui sera incluse dans l'accord interinstitutionnel) afin de pouvoir en informer chaque étudiant avant le début de sa mobilité. Pour cela, la Haute Ecole utilisera la grille de conversion ECTS comme elle le fait actuellement.

Après la mobilité, l'établissement d'accueil enverra le relevé de notes à l'étudiant et au Bureau International de l'institution d'origine de l'étudiant.

Le relevé de notes reprend le nombre de crédits ECTS obtenus par l'étudiant ainsi que le tableau de conversion des points.

Le contenu de ce relevé de notes sera introduit directement dans le bulletin de l'institution d'origine de l'étudiant avec le nombre d'ECTS réussi à l'étranger et la note équivalente.

De cette façon, nous garantirons la reconnaissance automatique de tous les crédits obtenus par l'étudiant pendant une mobilité.

Veuillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

La mobilité du personnel est fortement encouragée. Les coopérations et mobilités européennes voire internationales sont considérées comme une continuité, un prolongement possible aussi bien pour la formation que la recherche. Elles sont perçues comme un terrain supplémentaire d'apprentissage de chacun et contribue à la réalisation des objectifs de la stratégie internationale et l'institution. L'information sur les opportunités de mobilités, d'acquisition de compétences et de financements est portée à la connaissance de tous par différents moyens (réunions, mails, échanges directs, intranet,...).

Chaque mobilité fait l'objet d'un programme avec l'atteinte d'objectifs en adéquation avec la stratégie individuelle et institutionnelle.

Le Bureau International est en support pour l'organisation des mobilités. A l'issue de la mobilité, un compte rendu est demandé afin de mutualiser les acquis de l'expérience auprès des différents services concernés.

2.3. A des fins de visibilité

Veuillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Voici le site de la Haute Ecole où se trouve la charte Erasmus actuelle et où sera hébergée la déclaration de politique Erasmus à l'avenir : <http://he-ichec-ecam-isfsc.be/>

Au niveau de la promotion des activités soutenues par le programme, elle se fait sur chaque site et intranet des trois départements pour

L'ICHEC : <https://www.ichec.be/>

L'ECAM : <https://www.ecam.be/>

L'ISFSC : <https://www.isfsc.be/>

La promotion des activités soutenues par le programme se fera de plusieurs manières :

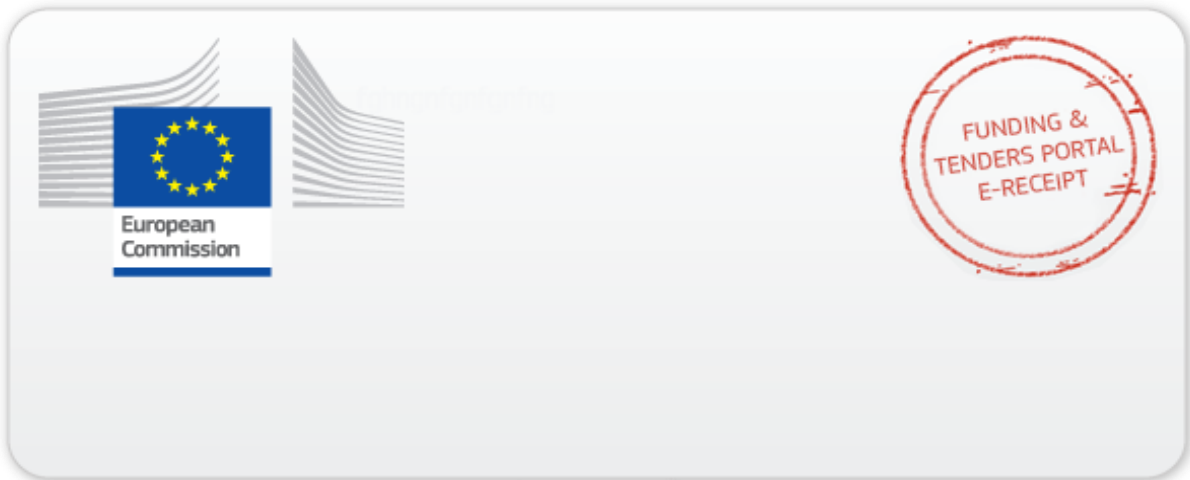
Au niveau de l'institution, un rapport annuel sera réalisé et mis à la disposition de tout le personnel de l'institution ; le coordinateur institutionnel (responsable des relations internationales) siègera au Conseil de catégorie qui se tient une fois par mois et y présentera régulièrement les résultats du projet. Au niveau des étudiants, des séances d'informations et des foires internationales seront organisées avec une présentation des projets passés, présents et futurs ; des « foires internationales » se dérouleront en fin de premier semestre. Au niveau des entreprises et des anciens étudiants, une rubrique « internationale » sera prévue dans chaque newsletter de l'institution qui est envoyé à près de 10000 personnes : entreprises, anciens, parents d'étudiants,... Au niveau des partenaires et des futurs étudiants, les collaborateurs des relations internationales participeront activement aux conférences internationales et aux foires académiques pour rencontrer les institutions partenaires et pour échanger les bonnes pratiques. Enfin, les résultats du programme seront aussi régulièrement divulgués sur les pages Facebook et Twitter de la Haute Ecole ainsi que sur la Plateforme de Diffusion des Résultats des Projets Erasmus+.

Veillez décrire comment vous vous assurez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

La Haute Ecole étant déjà signataire de la charte Erasmus 2014-2020 qui l'engage à respecter un cahier des charges qualitatif dans le cadre des mobilités d'études et d'enseignements, a déjà mis en place les processus de validation des principes de cette charte via les différents bureaux des relations internationales et continuera à la faire.

Grâce à la participation du coordinateur institutionnel Erasmus au Conseil de catégorie de la Haute Ecole, cela garantit le respect des principes de la charte Erasmus au plus haut niveau de l'institution. Cela permet aussi la diffusion des principes à chaque niveau de l'institution et ce, jusqu'aux participants.

D'ailleurs, la charte est expliquée aux participants lors de multiples séances d'informations. Lors de chaque mobilité les bénéficiaires reçoivent un exemplaire de la charte Erasmus et attestent dans le contrat d'études qu'ils en ont pris connaissance.



This electronic receipt is a digitally signed version of the document submitted by your organisation. Both the content of the document and a set of metadata have been digitally sealed.

This digital signature mechanism, using a public-private key pair mechanism, uniquely binds this eReceipt to the modules of the Funding & Tenders Portal of the European Commission, to the transaction for which it was generated and ensures its full integrity. Therefore a complete digitally signed trail of the transaction is available both for your organisation and for the issuer of the eReceipt.

Any attempt to modify the content will lead to a break of the integrity of the electronic signature, which can be verified at any time by clicking on the eReceipt validation symbol.

More info about eReceipts can be found in the FAQ page of the Funding & Tenders Portal.

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/support/faq>